Communiqué de presse
06/12/2019

Inscriptions sur les listes électorales en vue des Municipales de mars 2020

Les inscriptions sur les listes électorales en vue des Municipales sont ouvertes jusqu'au 7 février 2020.

Les personnes ayant un doute sur leur inscription sur les listes électorales peuvent se renseigner sur le site internet du www.service-public.fr, onglet « particuliers » ou sur le site de la Ville de Mulhouse onglet « mes démarches/élections/procédure de vote ».

Pour s'inscrire sur les listes électorales ou modifier sa situation : www.mulhouse.fr , onglet « mes démarches/élections/inscription sur les listes électorales »

Enfin, les personnes ayant remarqué des erreurs concernant leur état civil sur les listes électorales concernant leur nom, prénom ou encore leur date de naissance peuvent le signaler sur www.service-public.fr, onglet « particuliers/vos droits ».
Il est également possible de se rendre en Mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (2, rue Pierre et Marie Curie, entrée C). Avec les documents suivants :

- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction. Si né à Mulhouse, nul besoin de le demander avant de venir,
- numéro de sécurité sociale si la demande concerne une personne majeure.

Attention, les inscriptions seront closes le vendredi 7 février à 23h59. Au-delà, ce changement ne sera pris en compte qu'après les élections municipales.

Contact presse :
Nina OUMEDJKANE
Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr
03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46